

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-DEUX OCTOBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 16 octobre 2024*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHÉL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Nathalie BEAUVY donne pouvoir à Denis BERTRAND,
- Camille CAURET donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Sylvie HERVO donne pouvoir à Jérémy BOULARD,
- Josianne JEGU donne pouvoir à Nicole POULAIN,
- René LE BOULANGER donne pouvoir à Thierry ROYER,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Yvon BERHAULT, Josyane BERTIN, Suzanne BOURDÉ, Thibault CARFANTAN, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, David L'HOMME, Sébastien PUEL, Fabienne TASSEL.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Laurence URVOY

**Délibération n°2024-153**

Membres en exercice : 69    Présents : 52    Absents : 17    Pouvoirs : 8

**AFFAIRES GÉNÉRALES  
KERVAL CENTRE ARMOR – REPRESENTANT – MODIFICATION**

Lamballe Terre & Mer est adhérente au syndicat mixte Kerval Centre Armor pour le traitement des déchets ménagers et assimilés avec trois communautés d'agglomération et un syndicat de traitement. Le syndicat a pour compétence le traitement des déchets ménagers et assimilés (*tri, valorisation, compostage, incinération, transport, enfouissement, stockage, gestion du passif et toutes autres filières et process*

techniques à même de répondre aux exigences du développement durable).

Le 18 avril 2023, le Conseil communautaire a désigné de nouveaux délégués pour siéger à Kerval Centre Armor :

Délégués titulaires :

- Jean-Luc COUELLAN,
- Éric MOISAN,
- Philippe HERCOUËT,
- Anne-Gaud MILLORIT,
- Jérémy ALLAIN,
- Denis BERTRAND,
- Alain GOUEZIN,
- Marie-Paule ALLAIN

Délégués suppléants :

- David BURLLOT,
- Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Camille CAURET,
- Daniel COMMAULT.

Au regard :

- Du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5711-1, permettant au Conseil communautaire de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret leurs délégués au sein des syndicats fermés,
- Des statuts du syndicat mixte,
- Des délibérations n°2020-149 du 28 juillet 2020, 2023-028 du 21 mars 2023 et 2023-059 du 18 avril 2023, désignant les membres pour représenter Lamballe Terre & Mer à Kerval Centre Armor,

Considérant :

- La démission de Marie-Paule ALLAIN du Conseil communautaire,
- La démission d'Éric MOISAN de Kerval Centre Armor,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- DECIDE de voter à main levée,

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

- DESIGNER Nathalie BEAUVY et Daniel COMMAULT, délégués titulaires, et Alain GENCE, délégué suppléant, pour siéger à Kerval Centre Armor,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

12 NOV. 2024



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

14 NOV. 2024

De la publication le

14 NOV. 2024

Pour le Président  
Par délégation  
Lydie MICHEL  
Directrice  
Administration Générale